

Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités du secteur de la construction

En période d'épidémie du COVID 19



Sommaire de la présentation

Préambule,

- Présentation du guide et des outils
 - Focus sur le PCA
 - Questions ?

Préambule: le guide, les outils et services disponibles



<https://telechargement.preventionbtp.fr/>

Face à la pluralité de nos métiers, le guide propose une transposition « BTP » des gestes barrières et autres mesures sanitaires édictées par les pouvoirs publics,

- ✓ **Oui, les préconisations sont exigeantes!**
 - Elles le sont au regard des conséquences du COVID,
- ✓ **Oui, les préconisations seront difficiles à mettre en œuvre**
 - pour un nombre certain de situations de chantiers et d'ateliers,

Depuis sa publication, beaucoup de professionnels nous interrogent sur la reprise des activités non-urgentes,

« Cette décision ne rentre pas dans le champ d'intervention de l'OPPBTP, dont la mission se limite à délivrer les préconisations et conseils pour assurer la santé et la sécurité des salariés et acteurs du BTP [...] » - Paul DUPHIL (secrétaire général de l'OPPBTP)

- ✓ **Suivre strictement les consignes et à défaut, stopper les activités concernées,**
- ✓ **Reprendre là où c'est envisageable (Réflexion par typologie de chantiers puis par opérations)**

Préambule: le guide, les outils et services disponibles

<https://telechargement.preventionbtp.fr/>



8 pages + annexes



Check-list, affiches, formulaires
Supports d'aide au choix, ...
26 documents utiles a ce jour !



OPPBTB #covid-19#les bons gestes
PreventionBTP
2 970 vues • il y a 1 jour



7 vidéos COVID sur la chaine YT Préventionbtp



PréventionBTP  En direct



+ 50 réponses COVID,
Tchat en direct 8h-20h

Présentation du guide et ses outils



→ Structure du guide

Exigences préalables & Consignes Générales

[p 2](#) du guide

Consignes Particulières

1. Bureaux, dépôts et ateliers,
2. Base vie et bungalows de chantier,
3. Activités de travaux,
4. 1^{er} outils et affiches en annexe

[p 5](#) du guide

[p 6](#) du guide

[p 7](#) du guide

[p 9](#) du guide

Le guide : Exigences préalables



COVID 19 : Intervenir en sécurité
Une consigne non respectée
= pas d'intervention !!!

❑ Obtenir l'accord préalable du client

▪ Cas des chantiers soumis à coordination SPS

✓ Recommandations aux Coordonnateurs SPS (PGC et CISSCT),
+ aide organisationnelle →

▪ Cas des interventions sur sites occupés

✓ Actualisation du Plan de prévention

❑ Grands déplacements,

✓ Transports, hébergement, restauration

❑ Apprentis, stagiaires, alternants →

L'interdiction souhaitée par les OPS, a été transformée en recommandation et limitée aux mineurs.
Les OP ont appelé dans leur communiqué de presse de ne pas envoyer les apprentis, mineurs et majeurs, sur les chantiers.

Hors Guide



Le guide : Consignes générales



COVID 19 : Intervenir en sécurité
Une consigne non respectée
= pas d'intervention !!!

☐ Respect des gestes barrières



REGLE d'OR #1 : Respect distance minimale de 1 mètre



REGLE d'OR #2 : Je me lave les mains et les sèche:

- ✓ En début et fin d'intervention,
- ✓ Toutes les 2 heures max,
- ✓ Je dispose d'un point d'eau avec savon et essuie-mains jetables ou de gel hydroalcoolique

☐ Le port des masques



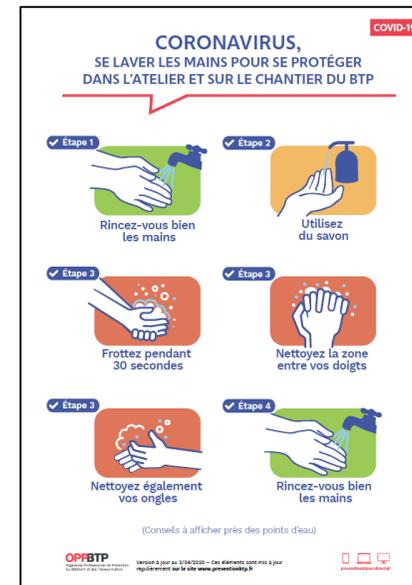
REGLE d'OR #3 : Port du masque et des lunettes

→ Je peux faire respecter la distance d'1 mètre

- ✓ OUI : Pas de port de masques obligatoire. Dialogue social à instaurer
- ✓ OUI mais le client est à risque : Port de masque obligatoire
- ✓ OUI mais le client est malade : Port de masque obligatoire POUR TOUS
- ✓ NON : Port de masque obligatoire

+ Autres fiches conseils:

- ✓ Choisir un type de masque,
- ✓ Porter efficacement son masque



Le guide : Consignes générales



COVID 19 : Intervenir en sécurité
Une consigne non respectée
= pas d'intervention !!!

❑ Contrôle des accès chantiers

- ~ Interdit à toutes personnes présentant des symptômes
- ~ Questionnaire de santé à la prise de poste (Annexe P9)

❑ Désigner un Référent COVID19

- ~ Coordonne les mesures mises en œuvre et les fait respecter
- ~ *Fiches conseils à venir*

❑ Informations des salariés et briefing régulier



Autres fiches conseils:

- ✓ Prise de température,
- ✓ Que faire en présence d'un malade potentiel ou avéré



Les risques « traditionnels » sont aussi présents :
Chutes, coupures, brûlures, projections, bruit

Je me protège !!!

OPP

La prévention BTP

FICHE CONSEILS COVID-19

CORONAVIRUS, LES SALARIÉS À RISQUE ÉLEVÉ

PRÉVENTION BTP COVID-19

Assistance technique en ligne

FICHE CONSEILS COVID-19

Ques de la

Assistance technique en ligne

FICHE CONSEILS

Pense ces de

Avez- Depuis ou un

Aide à l'organisation du briefing d'équipe sanitaire en 7 étapes du quotidien

ents sont mis à jour onbtp.fr

RP

Covid-19 », l'enjeu est de garantir quotidiennement la bonne organisation des mesures sanitaires mises en œuvre sur le chantier pour stopper la propagation du virus.

protocole d'organisation de réunion courte et participative par le référent Covid-19 du chantier.

7 membres de l'équipe les modalités sanitaires spécifiques à l'application du Covid-19 en 7 points.

Les deux risques majeurs : présence potentielle du virus sur les lieux de travail et sur leur état physique, mental, moral, la famille, et sur leur état physique, mental, moral, la famille,

à appliquer en toute occasion :
- la distanciation sociale, sinon chacun s'équipe de masque/écran facial
- le nombre d'EPI à disposition pour chaque équipier est bien supérieur à la durée de travail et sa durée au quotidien. Organiser la gestion des déchets, les poubelles...

Version à régulariser

Rappeler des consignes sanitaires particulières retenues sur ce chantier pendant les phases courantes d'une journée :

Le guide : Consignes particulières



COVID 19 : Intervenir en sécurité
Une consigne non respectée
= pas d'intervention !!!

□ Bureau, dépôt, ateliers



- ~ Maximum en télétravail
- ~ Affichage des consignes
- ~ Distance barrière de 1 mètre visuelle
- ~ Nettoyage régulier
- ~ Organiser les stocks sur chantier
- ~ Organiser les passages au dépôt

□ Véhicules, Engins



- ~ 1 personne par rang et en quinconce
- ~ Désinfection si partagé par plusieurs



✓ **10 points à échanger avec mon fournisseur**

Cette fiche a pour objectif d'aider les professionnels du BTP pendant la période de pandémie Covid-19. Elle est incluse dans le « Guide de préconisations pour intervenir en période d'épidémie de coronavirus ». À l'issue de l'évaluation, vos coordonnées seront transmises à l'organisme de prévention.

La localisation des matériels à chaque chantier

Des procédures sont mises en place et à jour

Les consignes sont affichées et visibles

OPPBTP



Le guide : Consignes particulières



COVID 19 : Intervenir en sécurité
Une consigne non respectée
= **pas d'intervention !!!**

☐ Bases vie, Bungalow de chantier



- ~ Affichage des consignes
- ~ Respect distance minimale de 1 mètre :
 - Diviser par 2 la capacité d'accueil
 - Ordre de passage ou décalage des prises de poste
 - Limiter l'accès aux salles de réunions
 - Nettoyage et Aération
 - Organisation du réfectoire
- ~ Point d'eau avec savon ou gel Hydroalcoolique + vérification
- ~ Désinfection des toilettes à chaque passage
- ~ Nettoyage, désinfection, aération des zones de vie
- ~ Lavage de mains



Organiser un véritable « service d'entretien » en charge du maintien de propreté et de désinfection des installations de vie et sanitaire

CORONAVIRUS, COVID-19
ADOPTER LES BONS RÉFLEXES POUR SE PROTÉGER
DANS LES BASES VIE ET BUNGALOWS DE CHANTIER DU BTP

- ✓ Respecter les horaires de prise de poste.
- ✓ Assurer la distance d'un mètre entre les personnes.
- ✓ Respecter le nombre de personnes autorisées dans les lieux de vie (vestiaires, réfectoire...).
- ✓ Se rendre dans les lieux de vie lorsque c'est son tour.

**PROFESSIONNELS DU BTP
PROTÉGEZ-VOUS
BASES VIE ET BUNGALOWS DE CHANTIER**



Le guide : Consignes particulières



COVID 19 : Intervenir en sécurité
Une consigne non respectée
= pas d'intervention !!!

□ Activité de travail

➤ Généralités

- ~ Limiter la coactivité et contacts
- ~ Attribution des outillages de manière individuelle
- ~ Plan de circulation pour respecter la distance minimale d'1 mètre
- ~ Présentation de l'organisation spécifique à chaque prise de poste
- ~ Vérification des modes opératoires (distance d'1 mètre ou masques)
- ~ Jeter ou désinfecter les masques

➤ Locaux clients / Particuliers

- ~ Vérification des consignes d'intervention
- respect des consignes sanitaires
- ~ Eloigner les occupants de la zone de travaux

+ 3 fiches protocoles d'intervention chez le particulier selon son état de santé



Les risques « traditionnels » sont aussi présents :
Chutes, coupures, brûlures, projections, bruit
Je me protège !!!

✓ **10 points à échanger avec mon client professionnel, (commerçant, industriel, collectivités...)**

✓ **10 points à échanger avec mon client particulier**

Cette fiche a pour objectif d'aider l'entreprise à évaluer et fixer les conditions d'intervention chez un client particulier en période de pandémie Covid-19. Cette évaluation doit se faire au regard des recommandations prescrites dans le « Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus Covid-19 ».

À l'issue de l'évaluation, l'entreprise et le client s'accordent sur la possibilité d'engager ou non les travaux selon les trois cas ci-dessous :

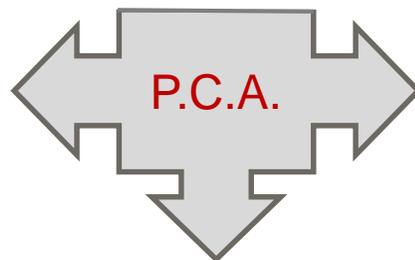
1. Toutes les recommandations sanitaires peuvent être respectées et le client a donné son accord :
> l'entreprise peut intervenir
2. Une ou plusieurs recommandations sanitaires ne peuvent pas être respectées :
> l'entreprise ne peut pas intervenir
3. Le client ne donne pas son accord :
> l'entreprise ne peut pas intervenir.



Zoom sur le Plan de Continuité des Activités

1- Conseils et recommandations génériques selon les situations de chantiers :

- Chantiers urgent et de dépannage,
 - Chantiers à stopper,
 - Chantiers à reprendre en période COVID,
 - Chantiers à reprendre hors COVID
- + *Mener un retour d'expérience (et anticiper une nouvelle crise potentielle)*



3. Annuaire des numéros utiles

2- Grille permettant d'établir, pour les activités clés de l'entreprise, un fonctionnement en mode dégradé.

- Identifier et sécuriser les activités prioritaires,
- Admettre et (ré)organiser les activités 2^{daire},
- Anticiper les absences des personnes clés voir même de leurs remplaçants ...

1.1 Continuité des chantiers urgents et de dépannage

Actions à réaliser

MESURES DE PRÉVENTION ET PRÉCAUTIONS À RESPECTER

- Quotidiennement, je m'informe de la santé physique et morale de chacun de mes compagnons, les questionne aussi sur leur entourage proche. Si besoin, je leur précise de consulter un médecin selon les numéros indiqués en fin de document.
Avertissement: ne pas faire travailler de personnel malade, présentant les symptômes du Covid-19.
- Je rappelle l'importance des mesures barrières, et je montre l'exemple! J'affiche ou je diffuse les gestes barrières et les consignes de sécurité dans tous les lieux de travail (chantier, atelier, dépôt, véhicules utilitaires ...) et dans les vestiaires et réfectoires.
- J'assure la traçabilité des mesures de protection mises en place dans l'Évaluation des risques-Document unique de l'entreprise.
Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

RELATIONNEL HUMAIN

- Je maintiens le contact avec les clients et les fournisseurs (a minima, une fois par jour) afin d'anticiper l'arrêt du chantier ou de ses approvisionnements, échanger sur nos directives respectives.
- Je m'assure que mes compagnons disposent de moyens de transport individuels; qu'ils doivent privilégier. En cas d'utilisation de véhicules de l'entreprise, je limite le nombre de compagnons et je veille au respect des distances de sécurité.
- Je respecte la distance d'un mètre minimum entre chaque salarié, en m'assurant de ne pas isoler les collaborateurs, si je me trouve dans l'impossibilité de fournir des masques.

MATÉRIELS, MATÉRIAUX ET ÉQUIPEMENTS DE TRAVAIL

Liste des activités essentielles	Niveaux*	Acteurs clés (nom et fonction)			Commentaires et conditions à organiser	Délai/échéance : demi-journée, dans l'heure, dans la semaine...
		Rang A	Rang B	Rang C		
Organiser la continuité des tâches internes qui ne peuvent pas être reportées	1 <input type="checkbox"/> . 2 <input type="checkbox"/> . 3 <input type="checkbox"/>				<ul style="list-style-type: none"> Gestion du personnel : salaire, gestion des accidents, congés et absences... Gestion administrative et financière : règlement des factures, courrier, impayés... Chaque fois que cela est possible, organiser le télétravail et les réunions à distance. Vérification de la continuité des réseaux (eau, énergie, internet, téléphonie...). 	
Défini les clients pour lesquels la continuité des activités est indispensable au bon fonctionnement du pays	1 <input type="checkbox"/> . 2 <input type="checkbox"/> . 3 <input type="checkbox"/>				<ul style="list-style-type: none"> Énergie, gestion des déchets, transports, communication, traitement des eaux, industrie agroalimentaire, grande distribution-Travaux d'urgence, mise en sécurité, activité de dépannage, site sensible, infrastructures de transport ou travaux de voirie... 	

Aujourd'hui, demain

- De nombreux acteurs du BTP continuent à travailler, leur priorité: **veiller à la santé et à la sécurité** de leurs collaborateurs et de leur entourage...
... notamment pour assurer des interventions vitales pour le pays en soutien aux secteurs stratégiques (santé, agroalimentaire, énergie, eau, propreté, télécoms, transport...) et répondre aux besoins de réparations urgentes.
- **D'autres acteurs se projettent aussi vers une reprise d'activité**

Il appartient à **chaque entreprise d'évaluer sa capacité à s'y conformer**

- ✓ **Suivre strictement les consignes et à défaut, stopper les activités concernées,**
- ✓ **Reprendre là où c'est envisageable (réflexion par typologie de chantiers puis par opérations)**

Les questions ?



Test possible si connexion OK,

[cliquez ici !](#)

Découvrez les questions par thèmes

Le plomb →	Le document unique →	La co-activité →	Les travaux en hauteur →
Les EPI →	Les matériels et les engins →	La santé et les conditions de travail →	COVID-19 →



Découvrez d'autres questions sur **COVID-19**

DU et Plan Continuité d'Activité

Mesures d'organisation

La co-activité

Les EPI

- Qui fournit les EPI aux intérimaires ?
- L'aptitude médicale est-elle obligatoire pour porter une protection respiratoire et quel que soit le type ?
- Comment évaluer la qualité des masques en textile fabriqués en réponse à la pénurie ?
- Peut-on opter pour des visières, casques avec visière, écran facial, et ainsi garantir une protection équivalente de
- Peut-on utiliser les équivalents des masques FFP2 avec des normes étrangères comme indiqué par l'INRS ?
- Comment doivent être traités les vêtements de travail (bleu, chaussures) ? En cas de respect des distances / En